

Nous reconnaissons l'importance d'être prêt dans toute la mesure du possible pour gérer les événements liés aux crises, notamment celle de la COVID-19. Les experts de la Santé publique ont maintenant étiqueté la COVID-19 comme étant une pandémie mondiale grave et généralisée. Et c'est pourquoi Praxair a élaboré et mis en œuvre un plan de continuité des opérations relativement à la pandémie de la COVID-19 (« Plan de continuité des opérations ») qui définit les actions permettant d'en atténuer les répercussions sur les opérations d'exploitation de Praxair. Ce Plan comprend notamment :

- Une définition des opérations;
- Une planification de la continuité;
- Une planification en prévision de l'épidémie;
- Un plan de lutte contre la pandémie;
- Les éléments d'un dispositif de continuité viable en temps de pandémie de COVID-19, dont :
  - Les fonctions essentielles;
  - Les installations de continuité;
  - Les communications par rapport à la continuité;
  - La reconstitution.

Comme c'est le cas dans n'importe quelle crise, il y a beaucoup d'incertitudes pouvant influencer sur l'issue de la crise. Conséquemment, le Plan de continuité d'affaires de Praxair a été conçu pour pouvoir être adapté à la situation, et ses éléments détaillés sont donc sujets à modification.

Praxair Canada inc. (PCI) modifiera plusieurs de ses procédures en lien avec la livraison des produits à nos clients pour protéger du mieux possible nos clients et nos employés en réduisant au maximum tout contact personnel, et tout en travaillant de façon à maintenir la fiabilité du service et à ne pas interrompre l'approvisionnement. Pour des raisons évidentes, et du fait qu'il y a beaucoup d'incertitudes liées à la situation potentielle et en constante évolution, nous ne pouvons garantir ou promettre quelque approvisionnement que ce soit à quelque client ou installation que ce soit. Nous nous efforcerons d'essayer de maximiser notre capacité visant à maintenir la continuité de l'approvisionnement que nous vous procurons.

Praxair Canada inc. (« OSR Médecine du Sommeil ») restera opérationnel tout au long de la crise sanitaire du COVID-19.

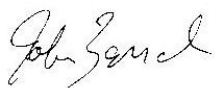
OSR Médecine du Sommeil modifiera toutefois plusieurs de ses procédures en lien avec les services à nos clients pour protéger du mieux possible nos clients et nos employés en réduisant au maximum tout contact personnel.

Aussi, dans le contexte de la crise actuelle, les changements ci-dessous entreront-ils en vigueur le 19 mars 2020 :

- Les établissements d'OSR Médecine du Sommeil (Mont-Royal et Laval) ont temporairement suspendus les services;
- Tout accès direct des clients à nos laboratoires de sommeil (Mont-Royal et Laval) sera suspendu jusqu'à nouvel ordre;
- Pour plus d'information, veuillez nous contacter au 514-766-6345 ou par courriel à [OSR@linde.com](mailto:OSR@linde.com)

Merci pour votre coopération et votre soutien continus.

Cordiales salutations,



John Zgrych  
Directeur général, Soins de santé